HAUBAN s. m. (ô-ban; *h* asp. — du germanique : ancien hollandais *hobant*, pour *hoofband*, haban, proprement lien de tête, de *hoofd*, tête, et *band*, lien; ancien scandinave *höfudband*, de *höfud*, tête, et *band*, lien), Mar. Nom générique des cordages servant à étayer des objets posés dans une situation verticale : HAUBANS *de misaine, de grand mât, d'artimon.* ‖ *Faux haubans*, Haubans supplémentaires qu'on ajoute dans les gros temps, pour soulager les haubans du grand mât et du mât de misaine. ‖ *Chaîne de hauban*, Maillons en fer qui terminent le hauban à sa partie inférieure, et servent à attacher le ridoire. ‖ *Pesées des haubans*, Peine disciplinaire, qui consiste à laisser le coupable, pendant un certain temps, attaché dans le greement.

— Constr. Cordage attaché par un bout à un engin, et par l'autre à un arrêt fixe.

— Féod. *Droit de haubans*, Redevance annuelle, payée par les bourgeois du domaine du roi, pour le rachat de la corvée.

— **Encycl.** Le grand soin des marins est de maintenir toujours roides les *haubans* qui soutiennent les mâts. Il est évident que, plus l'angle de ces cordages avec le mât est grand, plus leur puissance est grande. Cette simple considération a fait imaginer, dans les navires à murailles rentrantes, adoptées dans les constructions navales, des arcs-boutants, des plates-formes (*porte-haubans*) destinés à écarter le point d'attache des *haubans* du pied du mât.

On a essayé de remplacer le chanvre par le fer dans les *haubans;* l'expérience et la pratique ont repoussé cette innovation, qu'on avait crue heureuse dans le principe. Les *haubans* ont été munis d'une crémaillère en fer à leur partie inférieure, crémaillère permettant de les tendre, et protégeant leur extrémité, souvent embrasée par les canons. A cette crémaillère ont succédé avec avantage des chaînes enroulées sur de petits cylindres, et remplissant le même but.

Les *haubans* prennent le nom du mât au quel ils sont attachés. On dit : les *grands haubans* pour désigner les haubans du grand mât, les *haubans de misaine*, les *haubans d'artimon*, les *haubans du grand mât de hune*, du *grand perroquet*, etc.

— *Peine des haubans.* C'est une des peines disciplinaires encore en usage dans la marine. Le matelot qui la subit doit rester attaché dans le gréement du vaisseau, les membres en croix, dans l'immobilité forcée la plus complète, exposé ainsi plusieurs heures de suite, sur ces grandes places publiques maritimes qu'on appelle des rades, à la risée de tous et aux intempéries de la saison. Ce genre de punition peut, on le conçoit aisément, selon les temps, les climats, le caprice d'un chef, devenir pour le marin le plus intolérable des supplices, la torture la plus cruelle. Il faut voir dans cette peine des *haubans*, qui, soit dit en passant, ne s'applique, en général, qu'aux fautes légères, aux peccadilles disciplinaires, il faut voir le dernier vestige des peines corporelles de l'ancien régime, abolies depuis plus de vingt ans. Cette peine doit-elle faire plus longtemps partie des institutions d'un peuple libre, d'un pays où le titre de soldat n'exclut pas la qualité de citoyen, où, le jour du danger arrivant, chaque citoyen est appelé à devenir soldat? Les journaux des ports, écho de l'opinion publique, se refusent à le penser. A diverses reprises, ils ont, en vain malheureusement, fait entendre d'éloquents plaidoyers contre ce châtiment demi-barbare, aussi contraire à l'humanité qu'aux principes sur lesquels repose l'organisation des armées. Leur voix ne peut manquer d'être, un jour ou l'autre, entendue. L'humiliant pilori infligé à nos matelots sera bientôt reconnu inutile. On comprendra enfin, malgré les prétentions de la routine militaire, que la discipline n'a rien à y gagner. Comme le faisait remarquer à ce propos l'*Opinion nationale* d'avril 1868, la véritable discipline, celle qui survit aux succès comme aux revers, qui préside sa vie entière aux services des garnisons et aux privations de la guerre, a bien moins pour base la dureté de la répression que la facilité avec laquelle chacun sait en accepter les rigueurs nécessaires. « En faut-il davantage, dit M. Lavigne, pour reconnaître combien doit être fatal à la marine un genre de punition qui semble destiné à étouffer chez le matelot tout ce que le cœur humain contient de nobles, de généreux sentiments; qui abaisse au lieu d'élever, qui affaiblit au lieu de fortifier, tend à provoquer la résistance au lieu de la prévenir; qui froisse, irrite, au lieu de calmer; qui viole, enfin, avec le plus étrange aveuglement, ce principe, force de tout corps militaire, ce principe respectable jusque dans ses exagérations, la dignité de l'uniforme? » Quand l'administration de la marine en arrivera à peser mûrement des considérations du genre de celles qui viennent d'être énoncées, elle saura se mettre en garde contre les effets de l'habitude, qui, souvent, tend à voiler la véritable portée des choses, et elle comprendra que le moment est venu de faire disparaître un mode odieux de répression, dont tout homme jaloux de la dignité humaine repousse jusqu'à l'idée même. Il faut que l'armée de mer, aussi bien que l'armée de terre, proscrive avec soin de ses coutumes, de ses règlements, de ses mœurs, tout ce qui se trouve en contradiction avec les idées de notre époque, si elle veut devenir réellement forte et puissante par l'intelligence de ses droits et de ses devoirs.

HAUBANÉ, ÉE (ô-ba-né; *h* asp.) part. passé du v. Haubaner : *Mât* HAUBANÉ. *Chèvre* HAUBANÉE.

HAUBANER v. a. ou tr. (ô-ba-né; *h* asp. — rad. *hauban*). Fixer au moyen des haubans : HAUBANER *un mât, une chèvre.*

HAUBER (Eberhard-David), théologien et historien protestant allemand, né à Hohenhasbach (Wurtemberg) en 1695, mort en 1765. Il étudia la théologie à Tubingue, fut appelé, en 1725, au poste de surintendant à Stadthagen et devint pasteur de la communauté allemande de Saint-Pierre, à Copenhague, vers 1746. On a de lui : *Essai d'une histoire complète des cartes de géographie* (Ulm, 1724, in-8°); *De metempsychosi pythagorea* (Ulm, 1724, in-8°); *Discours utile sur l'état actuel de la géographie* (Ulm, 1727, in-8°); *Projet d'une histoire de la géographie* (Wolfenbuttel, 1728, in-8°); *Notices approfondies des livres qui traitent de la puissance du diable* (Lemgo, 1738-1741, 3 vol. in-8°); *Chronologie de la Bible* (Copenhague, 1753, in-8°); *Notices sur des médailles judaïques, communément nommées médailles samaritaines, et sur les ouvrages qui en traitent* (Copenhague, 1767, in-8°), avec figures.

HAUBERGEON s. m. (ô-ber-jon; *h* asp. — dimin. de *haubert*). Art mil. Tunique en tissu de mailles, plus courte que le haubert et sans manches, que portaient les écuyers, les archers et les sergents d'armes. ‖ On a dit aussi HAUBERJON, AUBERGON, HAUBERION, et plus tard JAQUE DE MAILLES.

HAUBERGIER s. m. (ô-ber-jié; *h* asp. — rad. *haubert*). Féod. Possesseur d'un fief de haubert : *Les vassaux servaient en qualité de* HAUBERGIERS, *écuyers, lanciers, arbalétriers, etc.*

— A signifié aussi Fabricant de hauberts.

HAUBERGINIER s. m. (ô-ber-ji-nié; *h* asp. — rad. *haubert*). Fabricant de hauberts ou cottes de mailles : *Les maîtres chainetiers de la ville et faubourgs de Paris étaient appelés, dans leurs anciens statuts,* HAUBERGINIERS, *parce qu'eux seuls fabriquaient cette espèce d'armure.* ‖ On disait aussi HAUBERGINIER, HAUBERGEONNIER et HAUBERGIER.

HAUBERSART (Alexandre-Joseph-Séraphin, comte D'), magistrat et homme politique français, né en 1792, mort à Douai en 1833. Il était, depuis 1820, premier président à la cour d'appel de Douai, lorsqu'il devint, en 1805, député au Corps législatif. Ce fut lui qui, comme président de la commission de législation, fut chargé, en 1808 de faire le rapport sur le code d'instruction criminelle. En 1813, il entra au Sénat, où il vota bientôt après la déchéance de Napoléon et l'établissement d'un gouvernement provisoire, et fut appelé par Louis XVIII, en 1814, à faire partie de la Chambre des pairs.

— Son fils, Alexandre-Florent-Joseph, comte D'HAUBERSART, né à Douai en 1771, mort à Paris en 1855, épousa la fille du jurisconsulte Merlin, devint pair de France après la mort de son père (1823), se rallia avec empressement au gouvernement de Juillet, et devint bientôt l'un des conservateurs jusqu'en 1848, époque où il rentra dans la vie privée. — Son fils, Alexandre-Auguste, comte D'HAUBERSART, né en 1804, a été successivement auditeur au conseil d'État (1825), maître des requêtes (1830), chef du cabinet de la présidence du conseil des ministres et directeur du personnel de l'intérieur sous Casimir Périer (1831). Après la mort de ce ministre, il rentra au conseil d'État, devint député de Cambrai en 1835, conseiller d'État en 1839, fut réélu député en 1842 et 1846, et fit partie de la majorité conservatrice jusqu'à la révolution de 1848, qui l'a rendu à la vie privée.

HAUBERT s. m. (ô-bèr; *h* asp. — du germanique : ancien haut allemand *halsberc*, anglo-saxon *healsberg*, ancien scandinave *halsbiörg*, haubert, cuirasse, cotte de mailles; de *hals*, *heals*, cou, et *berc*, *berg*, *biörg*, protection, allemand moderne *bergen*, cacher). Ainsi qu'on le voit, *haubert* est composé de deux radicaux germaniques, dont l'un signifie défendre et l'autre signifie cou. Le haubert n'était-il, dans l'origine, qu'une espèce de gorgerin ou collier de fer, demande Chevallet, ou bien a-t-il été appelé de la sorte parce qu'il défendait la partie supérieure du corps à partir du cou? Cette dernière supposition semble à ce savant la plus vraisemblable; c'est ainsi, dit-il, que nous nommons collet un vêtement qui part également du cou et couvre toute la partie du corps que protége le haubert). Cuirasse ou cotte de mailles, qui protégeait le cou, les épaules et la poitrine des guerriers au moyen âge : *L'évêque de Bayeux célébra la messe et bénit les troupes, un* HAUBERT *sous son rochet.* (Aug. Thierry.)

— *Haubert doublier*, Celui dont les mailles étaient passées l'une dans l'autre, deux à deux, et non une à une, comme dans le haubert ordinaire, disposition qui le rendait beaucoup plus solide.

— Féod. *Fief de haubert*, Fief qui donnait le droit de porter le haubert, et qui imposait l'obligation d'aller à la guerre pour le roi.

— **Encycl.** M. Penguilly L'Haridon, conservateur du musée d'artillerie, décrit ainsi le *haubert* :

« On désignait sous le nom de grand *haubert* blanc *haubert*, l'armure complète de mailles que les chevaliers avaient seuls le droit de porter. Elle se composait d'une tunique longue à manches allant jusqu'au bout des doigts, enveloppant la main dans une espèce de sac en mailles, d'où sortait le pouce, armé de la même manière; d'une coiffe de mailles, sur laquelle se mettait le heaume, au moment de combattre, et de chausses complètes. »

Le *haubert* disparut dans le XIVe siècle. Il convenait mal au jeu de la lance, dont la pointe s'engageait dans l'interstice des mailles; enfin il était insuffisant contre les armes à feu.

Il y avait des *hauberts* à mailles si serrées, d'un travail si minutieux, que cette armure a donné naissance à un proverbe que l'on applique aux gens au haubergeon ou petit *haubert* : *Maille à maille se fait le haubert*, ce qui signifie qu'on vient à bout de tout à force de patience.

HAUBOLD (Chrétien-Théophile), célèbre jurisconsulte allemand, né à Dresde en 1766, mort dans cette ville en 1824. Il a été, avec Hugo et Savigny, un des fondateurs de l'école historique, et un des créateurs de l'enseignement moderne. Fils d'un professeur de physique, il fut élevé sous la direction de son oncle, Maurice Haubold, qui était jurisconsulte, puis il suivit les cours de l'université de Leipzig, et, à vingt ans, il ouvrit dans cette ville, en qualité de *privat-docent*, un cours d'histoire du droit romain qu'il continua jusqu'à sa mort. C'est dans cette chaire qu'il commença, timidement d'abord, la grande révolution que, quelques années plus tard, son camarade et son ami Hugo devait accomplir avec tant d'éclat. En 1787, Haubold se fit recevoir docteur en droit. Deux ans plus tard, il devenait professeur extraordinaire d'antiquités du droit, et, vers la même époque, Hugo commençait son enseignement à Göttingue. L'influence que ces deux savants juristes rendirent à la cause qu'ils défendaient en assurèrent le triomphe. Sans cesse sur la brèche, par leurs publications aussi bien que par leur enseignement, ils préparèrent largement le succès des travaux postérieurs de Savigny.

Christian Haubold partage donc avec Hugo l'honneur d'avoir tracé la voie qu'allaient parcourir victorieusement les jurisconsultes de la nouvelle école. Sans abandonner son cours d'histoire du droit romain, il accepta, en 1796, une chaire de droit saxon, et se consacra, pendant vingt-cinq ans, à cet enseignement, qu'il développa dans de remarquables publications. Il fut chargé, en 1821, de représenter aux états de Saxe l'université de Leipzig, et fut nommé, la même année, conseiller intime de Maximilien. Mais toutes ces luttes, tous ces travaux avaient grandement épuisé une constitution déjà délicate, et qui ne supportait l'énergie de Haubold que grâce à une grande sobriété et à une privation complète de plaisirs. Il n'avait jamais voulu se marier, et sa vie fut partagée entre les soins donnés à ses cours et la publication de ses livres. Parmi ses ouvrages laissés par le savant professeur de Leipzig, nous devons citer les suivants, qui ont assuré sa réputation : *Historia juris romani latinitatis synoptica illustrata* (Leipzig, 1809); *Institutiones historiæ romani litterariæ* (Leipzig, 1809, 1 vol. in-8°); ce volume, le seul qui ait paru, renferme une bibliographie complète du droit avant Justinien; *Institutionum juris romani privati historico-dogmaticaria lineamenta* (Leipzig, 1820-1826, in-8°); *Manuale Basilicorum, exhibens collationem juris justinianei cum jure græco post-justinianeo, indicem auctorum recentiorum, qui libros juris romani e græcis sub libris emendatorum interpretati sunt, ac titulos basilicos, cum jure justinianeo et religionis monumentis juris græci post-justinianei comparatos* (Leipzig, 1818, in-4°); *Antiquitatum romanarum jurisprudentiam illustrantium syntagmata* (Francfort, 1822, in-8°); *Manuel du droit privé des Saxons*, édition allemande (1830, in-8°); *Doctrinæ Pandectarum lineamenta* (Leipzig, 1820, in-8°).

HAUBOURDIN, bourg de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 5 kilom. S.-O. de Lille, sur la haute Deule; pop. aggl., 3,498 hab. — pop. tot., 3,611 hab. Fabriques de sucre, distilleries, filatures de lin et de coton; tanneries, brasseries, blanchisseries, briqueteries, produits chimiques, fours à chaux, moulins et salines. Château du XVIe siècle, de construction espagnole, et hospice pour les pèlerins, fondé par Jean de Luxembourg.

HAUCH (Jean-Carsten DE), poëte et savant danois, né à Frederikshal en 1791. Découragé par le peu de succès qu'obtinrent ses premières œuvres poétiques, il résolut de se consacrer à l'étude des sciences naturelles, prit le grade de docteur en philosophie en 1821, puis se mit à voyager. Pendant un an, il séjourna à Paris, où il s'occupa surtout de zoologie, visita ensuite le midi de la France, fut atteint à Nice d'une maladie qui le força à se faire amputer d'un pied, et, pour combattre la sombre mélancolie dont il fut alors atteint, revint à la poésie, surtout à la poésie dramatique. De retour en Danemark en 1827, après avoir habité pendant quatre ans les principales villes d'Italie, il fut nommé professeur de physique à l'Académie de Soroe, qu'il quitta en 1846 pour aller occuper une chaire de littérature scandinave à Kiel. Cette place lui ayant été retirée en 1848, il trouva un asile au château de Frederiksberg, auprès de la reine Marie-Sophie-Frédérique. En 1850, il est devenu professeur d'esthétique à l'université de Copenhague, après la mort de son ami Œhlenschlæger, qu'il a remplacé. M. de Hauch a publié des ouvrages scientifiques estimés : *Examen des organes rudimentaires et de leurs fonctions dans la nature; Remarques sur le système nerveux, sur différentes fonctions et particulièrement sur l'instinct animal.* Comme poëte, il s'est surtout fait connaître par des drames dont les caractères sont bien étudiés et où l'on trouve des situations fortes. Nous citerons, notamment : *Bajazet, Thérèse, Don Juan, Grégoire VII*, qui ont été publiés sous le titre de : *Œuvres dramatiques* (1828-1829); la *Mort de Charles-Quint* (1831); le *Siége de Maestricht* (1832); *Svend Grathe* (1841); *Marsk Stig* (1850), etc., qui ont été représentés avec succès dans les États scandinaves. Nous mentionnerons également, parmi ses compositions poétiques : les *Hamadryades*, poëme dramatique; *Poésies lyriques* (1842), recueil qui renferme des poésies fugitives et romances (1861), etc. Enfin, M. de Hauch est l'auteur d'un assez grand nombre de romans, dont les principaux sont : *Wilhem Zastern* (1834); *Galdm Agergaard*; *Le dernier mille polonaise* (1839, 2 vol.); *Slottet ved Rhinem* (1845, 2 vol.); *Saga om Thorvald Vidfarle* (1849, 2 vol.); *Robert Fulton* (1852, 2 vol.), trad. en français (1859); *Contes de la Bessière* (1860); *Waldemar Sejer* (1862), etc. Un de ses ouvrages a été écrit par lui en allemand; c'est la *Mythologie du Nord* (1848).

HAUCOURT, village et comm. de France (Nord), cant. de Clary, arrond. et à 12 kilom. de Cambrai; 656 hab. Curieuse tour en pierre grise, couronnée de créneaux, dernier vestige d'une antique forteresse.

HAUDEBOURG (Antoinette-Cécile-Hortense LESCOT, dame), peintre, élève de Lethière, née à Paris en 1784, morte en 1845. Elle exposa fort jeune, sous le Directoire et le Consulat, se rendit à Rome pour s'y perfectionner dans la peinture, fut couronnée au Capitole en 1807, revint en France en 1814, et épousa l'architecte Haudebourg en 1820. Elle excellait dans les scènes populaires et les sujets d'intérieur. On cite parmi ses tableaux : le *Baisement de la statue de saint Pierre* et la *Confirmation dans l'église de Sainte-Agnès, à Rome* (1812); le *Jeu de la mate chaude* (1812); des *Pifferari jouant devant une Madone* (1814); *Diseuse de bonne aventure*; un *Escamoteur* (1817); un *Théâtre de marionnettes à Rome* (1822); le *Mariage de la tabatière* (1824); le *Petit voleur de raisins* (1827); le *Poëte et son libraire* (1835), etc.

HAUDENT (Guillaume), poëte français du XVIe siècle. Il a composé des ouvrages médiocres, entre autres : le *Véritable discours de la vie humaine*, en vers (Paris, 1545); *Trois cent soixante-six apologues d'Ésope mis en vers* (Rouen, 1547); les *Cent premiers apophthegmes d'aucuns illustres princes et philosophes* (Paris, 1551).

HAUDICQUIER DE BLANCOURT (Jean), généalogiste français, né en Picardie vers 1650. Il vint à Paris, où il vécut en livrés à de longues recherches pour composer une histoire de la noblesse de Picardie, et entra en relation avec François Duchesne, dont il épousa la fille en 1684, et qui le laissa en mourant sa riche collection de manuscrits. En 1701, Haudicquier, accusé d'avoir fabriqué d'anciens titres, fut condamné aux galères, peine que l'on commua en une prison perpétuelle. Ses portefeuilles et ses papiers, confisqués avec tous ses biens, furent déposés à la Bibliothèque royale. On a de lui : *Nobiliaire de Picardie* (Paris, 1693, in-4°); *Recherches historiques de l'ordre de Saint-Esprit*, en collaboration avec Duchesne (Paris, 1695, 2 vol.); *De l'art de la verrerie, où l'on apprend à faire le verre, le cristal et l'émail, la manière de faire les perles, les pierres précieuses, etc.* (Paris, 1697).

Haudriettes (HÔPITAL DES). Cette dénomination dérive, d'après la tradition, du nom d'un bourgeois de Paris, Etienne Haudry, qui, étant allé en pèlerinage à Compostelle, resta si longtemps en voyage, que sa femme, le croyant mort, ouvrait dans sa maison, située rue de la Mortellerie, un certain nombre de pauvres veuves, avec lesquelles elle vécut sous le régime d'une règle monastique. Etienne Haudry, revenu à son retour, sa maison changée en hôpital, approuva un si pieux établissement, et consacra même sa fortune à le développer. Ce qui est certain, c'est qu'en 1306 le roi permit à Etienne Haudry de construire une chapelle sur un terrain situé près de la Grève, contre l'hôpital des pauvres qu'il avait fondé. Les descendants d'Etienne Haudry augmentèrent la dotation de cet hôpital, et, peu à peu, les femmes âgées et infirmes qui y étaient reçues prirent la manière de vivre des religieuses cloîtrées. En 1386, trente-deux veuves, qu'on

appelait les « bonnes femmes, » étaient installées dans l'hôpital des Haudriettes.

Des statuts furent donnés, en 1414, aux pensionnaires de la fondation d'Étienne Haudry, qui ne faisaient point encore de vœux. Le cardinal de La Rochefoucauld entreprit de soumettre les haudriettes à une règle plus étroite, et c'est alors probablement alors qu'elles contractèrent des vœux de religion. En 1622, leur hôpital étant devenu un couvent, elles furent transférées à la maison de l'Assomption, rue du Faubourg-Saint-Honoré. La chapelle des haudriettes devint le siége de la confrérie des maçons, érigée sous le titre de Saint-Louis. Depuis, la chapelle et les bâtiments de l'hôpital ont été convertis en maisons particulières.

Haudriettes (RUE DES VIEILLES-). La rue de Paris qui porte ce nom bizarre commence à la rue du Chaume et finit rue du Temple. C'est une des plus anciennes de Paris. En 1299, elle s'appelait rue Jean-Lhuillier, du nom d'un propriétaire riverain. Elle changea ce nom pour celui des Vieilles-Haudriettes, à cause des propriétés qu'y possédait la communauté des haudriettes. On l'appelait aussi rue de l'Echelle-du-Temple, à cause de l'échelle patibulaire qu'y fit dresser le grand prieur. On raconte que, pendant la minorité de Louis XIV, plusieurs jeunes seigneurs s'étant avisés, une nuit, de brûler l'échelle en question, le cardinal Mazarin les manda, et les admonesta en ces termes : « Messieurs, si vous recommencez, vous étrennerez l'échelle et la potence. » Vers 1650, la rue de l'Echelle-du-Temple reprit son nom primitif, qu'elle a conservé jusqu'à nos jours.

HAUENSCHILD (Richard-Georges SPILLER DE), littérateur allemand. V. SPILLER.

HAUENSTEIN, tunnel de la Suisse, à 31 kilom. de Bâle, canton de Soleure, creusé pour le passage du chemin de fer de Bâle à Zurich, et l'un des ouvrages de ce genre les plus importants que l'on trouve dans toute l'Europe. « L'eau, dit M. Prévost-Paradol, a été sans contredit l'ennemi le plus redoutable qu'aient rencontré les hommes distingués et opiniâtres chargés de ce grand travail. La forte pente du souterrain va du N. au S., de Lœufelfingen à Olten, tandis que les sources nombreuses et abondantes coulent dans les flancs de la montagne s'écoulent pour la plupart en sens contraire. Lorsque le souterrain fut percé, il forma une sorte de canal qui détournait de leur cours naturel et entraînait du côté d'Olten les sources tombant du haut de la montagne. Le plus fort de ces petits ruisseaux s'appelle le Hombourg. Nos lecteurs se doutent bien, puisqu'il s'agit de la Suisse, que le N. et le S. du Hauenstein ne peuvent appartenir au même canton, et que Lœufelfingen et Olten relèvent de deux puissances distinctes, jalouses de leur intégrité. Quand le village de Lœufelfingen vit se détourner vers le canton de Soleure les filets d'eau qui, de toute éternité, avaient coulé vers le canton de Bâle-Campagne, il se souleva, comme nous le ferions si les Anglais nous avaient dérobé la Seine. On courut aux armes, on envahit le souterrain, on arrêta les travaux du chemin de fer, on somma la compagnie de rétablir l'ordre de choses et de ne plus troubler les lois de la nature; on se régnina enfin, non sans peine, à traiter et à s'entendre, et c'est ce qu'on s'efforce de faire en ce moment. Aussi la première objurgative qui franchit le souterrain était-elle décorée d'une inscription commémorative de ces grandes luttes : « J'ai été du Rhin au lac de Bienne, disait la spirituelle machine; j'ai franchi l'Aare, la Reuss, maint lac et mainte rivière, mais je n'ai jamais rencontré d'eau aussi amère que celle du Hombourg. »

HAUÉRINE s. f. (ô-é-ri-ne; *h* asp. — de *Hauer*, sav. allem.). Moll. Genre de foraminifères, à coquille libre, arrondie et très-comprimée.

HAUÉRITE s. f. (ô-é-ri-te; *h* asp. — du nom du minéralogiste allem. *Hauer*). Minér. Sulfure de manganèse naturel, ainsi appelé, par Haidinger, en l'honneur d'un des premiers savants qui l'ont fait connaître.

— **Encycl.** La *hauérite* n'a encore été trouvée qu'à Kalinka, près de Nagyag, en Hongrie. C'est une substance opaque et d'un brun rougeâtre foncé, mais devenant transparente et d'un rouge brunâtre clair, quand on la réduit en lames minces. Son éclat est adamantin. Sa dureté est de 4, et sa pesanteur spécifique de 3,46. Elle se présente en masses amorphes ou en cristaux. Ces derniers ont des formes qui ont la plus grande analogie avec celles du cobalt gris, et se rencontrent, tantôt seuls, tantôt groupés en masses sphéroïdales, dans une espèce d'argile, au milieu d'un terrain formé de diorites et de trachytes décomposés, où ils sont accompagnés de Gypse et de soufre natif. D'après Patera, qui en a fait l'analyse, la *hauérite* contient 53,64 de soufre; 42,07 de manganèse; 1,30 de fer, et 1,20 de silice. Ce serait ainsi un bisulfure, dont la composition aurait pour formule MnS^2.

HAUFF (Guillaume), littérateur allemand, né à Stuttgard en 1802, mort en 1827. Il fut précepteur pendant quelque temps, puis visita la France, la Hollande, le nord de l'Allemagne, et revint, en 1827, dans sa ville natale, où il prit la direction du journal le *Morgenblatt*. Hauff, qui venait de se marier, promettait d'être un des plus brillants conteurs de l'Allemagne, lorsque la mort le frappa à vingt-cinq ans. Cet écrivain appartenait à l'école d'Hoffmann, dont il n'avait pas la riche imagination, mais sur qui il l'emportait par la correction du style. Il était doué d'une étonnante facilité pour écrire. « Sa narration, dit Parisot, est vive, légère, élégante, simple; point d'affectation, point de longs détours pour atteindre au but; ses caractères, sans être profonds, décèlent la main d'un maître; ce sont des portraits achevés; les situations attachent; les descriptions physiques et morales sont palpitantes de vérité, étonnantes d'exactitude. Hauff possédait au plus haut degré le don d'observer et de reproduire l'observation par la parole; enfin, son style est pur, coulant, facile, lorsqu'il ne se laisse point aller à imiter la phraséologie du jour; il a de la verve, de l'esprit et surtout de la gaieté. » — Quoique naturel et agréable, dit un écrivain anglais, le style de G. Hauff n'a pas la même souplesse que celui d'Armin, mais ses plans sont bien supérieurs : ils sont mieux conçus, ils se développent avec facilité. L'auteur ne compte pas, pour son dénoûment, sur une inspiration soudaine, sur une idée imprévue qui le tire d'affaire par-dessus les lois de l'esthétique. Il n'a rien du génie terrible d'Hoffmann, et il n'aurait pas voulu écrire comme lui dans des veilles funèbres, où le vertige finissait par le saisir, où son sang se glaçait dans ses veines, où la présence des sombres fantômes qu'il lui-même évoqués; au contraire, l'amabilité de Hauff et sa gaieté naturelle le préservaient de l'agitation maladive propre à cette école littéraire, agitation qui poussa Hoffmann vers les abîmes de la démence, qui précipita Novalis et Holderlin dans une mort prématurée. Une sage modération empêcha aussi Guillaume Hauff de se livrer au vagabondage intellectuel de Clément Brentano. Il excelle à peindre un caractère et à décrire une scène de la vie active; mais il n'a point, comme les romantiques, le goût du paysage. » Ses principaux ouvrages sont : *Contes* (1826); *Lichtenstein* (1826), roman historique fort remarquable; *Mémoires du diable* (1826-1827, 2 vol.), composition fantasque et fantastique, remplie de détails piquants; *l'Homme dans la lune* (1827), roman satirique dirigé contre l'école de Clauren; *Fantaisies dans la cave de la ville de Brême* (1827). Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Stuttgard (1830, 30 vol.), et fournait de leur cours naturel et entraînait française de ses *Œuvres choisies* a paru à Paris en 1857. — Son frère, Hermann HAUFF, né à Stuttgard en 1800, mort en 1865, est l'auteur d'ouvrages très-spirituellement écrits, parmi lesquels nous citerons : les *Modes et les coutumes* (1841); *Esquisses tirées de la vie et de la nature* (1840, 2 vol.). Après la mort de son frère, il lui succéda, comme rédacteur du *Morgenblatt* (*Feuille du matin*).

HAUG (Jean-Christophe-Frédéric), poëte allemand, né à Niederstotzingen (Wurtemberg) en 1761, mort en 1829. Lorsqu'il eut achevé son droit, il devint secrétaire du cabinet du duc de Wurtemberg (1783), place qu'il occupa jusqu'en 1816, époque où il fut nommé conservateur de la bibliothèque de Stuttgard. Haug était doué au plus haut degré de l'esprit satirique, et de la verve épigrammatique. Ses épigrammes, qui, pour la finesse de la pensée, l'élégance de la versification et le tour de l'esprit, rappellent celles de Martial, ne s'adressent jamais aux personnes et ne décochent pas le trait à la manière de Rousseau et de Lebrun; il ne flagelle que les travers, il ne sigmatise que le vice. Haug écrivait avec une extrême facilité. Il collabora à un grand nombre de journaux et rédigea, de 1807 à 1820, le *Morgenblatt*, soit seul, soit en collaboration. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Deux cents hyperboles sur le grand nez de M. Wehl* (Stuttgard, 1804); *Epigrammes et poésies diverses* (Berlin, 1805); *Cent épigrammes sur les médecins* (1806); *Anthologie épigrammatique*, en collaboration avec C.-F. Weisser (1807-1809, 10 vol.); *Recueil de poésies* (1819); *Deux cents fables* (1823). Un choix des *Poésies* de Haug a été publié à Leipzig (1827, 2 vol.).

HAUG (Martin), orientaliste allemand, né à Ostdorf (Wurtemberg) en 1827. Il apprit, presque sans le secours d'aucun maître, les langues classiques et l'hébreu, compléta ses études philologiques dans diverses universités d'Allemagne, et fut chargé, en 1854, par Bunsen, de collaborer à son travail sur la Bible. Nommé, en 1859, surintendant des études sanscrites et professeur de sanscrit au collége de Poona, dans l'Inde, il se mit en relation avec les plus savants brahmines et acquit une connaissance approfondie de la théologie et des pratiques religieuses de ce pays. En 1863, il entreprit, aux frais du gouvernement anglais, dans la province de Guzerate, une exploration scientifique, qui lui fournit l'occasion de recueillir un grand nombre de précieux manuscrits zendes et sanscrits. Deux ans plus tard, il résigna ses fonctions et revint en Allemagne. Jusqu'à ce jour, ses travaux ont roulé principalement sur l'explication du *Zend-Avesta*. Ses deux ouvrages les plus remarquables sur cette matière sont les suivants : les *Cinq Gathas ou Collection des chants et des proverbes de Zarathustra, de ses disciples et de ses successeurs* (Leipzig, 1858-1860, 2 vol., en allemand), et *Essais sur le langage sacré, les écrits et la religion des Parsis* (Bombay, 1862, en anglais).

HAUGHTON (sir Graves CHAMNEY), orientaliste irlandais, né en 1789, mort à Saint-Cloud en 1849. Il entra fort jeune, comme militaire, au service de la Compagnie des Indes; mais, bientôt las de suivre la carrière des armes, il entra dans le service civil, étudia à Calcutta les langues orientales, l'indoustani, le sanscrit, l'arabe, le persan, et, grâce à son étonnante aptitude, il parvint en peu de temps à posséder à fond la connaissance de ces divers idiomes. De retour en Angleterre en 1815, il fut, deux ans plus tard, appelé à occuper une chaire de bengali et de sanscrit au collége d'Haileybury, et acquit, par son enseignement et par ses ouvrages, une grande réputation, qui lui valut d'être choisi pour membre associé par l'Institut de France, en 1838. L'année suivante, il se rendit à Paris et se fixa à Saint-Cloud, où il passa ses dernières années. Forcé par l'affaiblissement de sa vue de renoncer aux études orientales, il s'occupa de philosophie et de sciences naturelles. Ses principaux ouvrages sont : *Rudiments de la grammaire bengali* (1821), ouvrage fort estimé; *Glossaire bengali* (1831); *Manava Dharma sastra ou les Lois de Manou* (1825, 2 vol. in-4°), avec un commentaire de Koulouka Bhatta; *Parusha parikhya* ou *la Pierre de touche des hommes* (in-8°); *Dictionnaire bengali et sanscrit expliqué en anglais* (Londres, 1833, in-4°), qui coûta à Haughton plus de vingt ans de travail et qui est considéré comme son œuvre capitale; le *Système des Védas* (1836); *Prodromus* ou *Essai sur les premiers principes du raisonnement* (1839), etc.

HAUGIANISME s. m. (ô-ji-a-ni-sme; *h* asp.). Hist. relig. Doctrine des haugiens.

HAUGIEN s. m. (ô-jiain; *h* asp.). Hist. relig. Membre d'une secte chrétienne, fondée en Norvége par un novateur du nom de Hauge.

HAUGWITZ (Chrétien-Henri-Charles, comte DE), homme d'État prussien, né en Silésie en 1752, mort en 1832. Il fut nommé ambassadeur à Vienne en 1790, eut une grande part à la formation de la première coalition (1791), devint ministre des affaires étrangères en 1792, président du conseil deux ans plus tard, et, se rapprochant de la France, fit conclure le traité de Bâle avec la République (1795). Persévérant dans cette politique, il obtint plus tard, de Napoléon, des agrandissements de territoire pour la Prusse; mais, sa politique ayant été mise en défaut par l'entrée d'une armée française dans le Hanovre, il dut céder la place à Hardenberg (1804). Après la bataille d'Austerlitz (1805), la Prusse, qui s'était lancée dans des hostilités imprudentes, n'obtint son pardon de l'empereur qu'en remplaçant le comte de Haugwitz à la tête du cabinet. Il se retira définitivement à la suite du désastre d'Iéna, que la sagesse de ses conseils n'avait pu conjurer (1806). Les Prussiens, moqueusement par leurs succès de 1814, ont condamné la conduite de ce ministre comme antinationale. Il s'est justifié dans un ouvrage posthume intitulé : *Fragments de mémoires inédits d'Iéna, 1837, in-8°).*

HAUKE (Maurice, comte), général polonais, né dans la Saxe en 1775, mort en 1830. Il suivit, tout enfant, son père en Pologne, et, à l'âge de quatorze ans, entra comme cadet à l'école d'artillerie de Varsovie. Il prit part à la guerre de 1792 contre la Russie, à celle de l'indépendance nationale (1794), puis, en 1798, se rendit en Italie à l'appel de Dombrowski, qui formait des légions polonaises, et se distingua particulièrement à Terracine. Promu chef d'escadron en 1806, il fut, la même année, l'un des principaux agents du soulèvement de la Grande Pologne, se signala par sa bravoure dans plusieurs batailles (1807-1809) et obtint alors le grade de général de brigade, avec le commandement de la forteresse de Zamosc, qui venait d'être prise sur les Autrichiens. Promu général de division en 1813 et chargé de défendre la même forteresse contre les Russes, il leur opposa une admirable résistance et ne rendit la place que lorsqu'elle eut perdu presque tous ses défenseurs. Lors de la réorganisation de l'armée polonaise, en 1815, Hauke fut nommé général quartier-maître, puis, en 1816, conseiller d'État, directeur de la division de l'artillerie et du génie, et adjoint du ministre de la guerre; il reçut, en outre, le titre de comte. Dans ses nouvelles fonctions, il fit preuve d'une activité et d'un zèle infatigables; mais il eut le tort d'oublier son glorieux passé et de se faire l'esclave aveugle des volontés du grand-duc Constantin. Dans la nuit du 29 novembre 1830, où éclata l'insurrection polonaise, Hauke, ayant cherché à apaiser le mouvement, non-seulement par des prières, mais encore par des menaces, tomba victime de la juste indignation de ses compatriotes, qui ne virent plus en lui qu'un renégat. — Son frère, Joseph HAUKE, né en 1790, mort en 1837, fit ses premières armes en 1806, à l'attaque de Tczczew, devint aide de camp de Dombrowski en 1812, et appartint, jusqu'en 1815, à l'armée française. Entré à cette époque dans la nouvelle armée polonaise, il fit, comme colonel, la campagne de 1828-1829 contre les Turcs, puis devint aide de camp du grand-duc héritier, actuellement Alexandre II. Il se trouvait à Saint-